



Validité d'une promesse d'embauche

Par Damienf

Bonjour.

J'ai reçu une promesse d'embauche qui comporte le poste occupé, la date du contrat (c'est un cdd), le lieu de travail mais où les horaires et la rémunération ne sont pas indiqués.

Celle-ci est-elle valable ?

Merci

Par Marck_ESP

Bonjour

La loi exige que les éléments essentiels du futur contrat soient clairement définis.

En l'état, ce document vous protège très peu. Il est essentiel d'obtenir ces informations par écrit avant de considérer que votre engagement est finalisé.